

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE /

6 JUIN 2023

## Conseil National de la Refondation :

### **Aveugle aux difficultés des acteurs du logement, la Première ministre annonce une liste de mesurètes décevantes**

Les conclusions du Conseil National de la Refondation (CNR) Logement présentées lundi 5 juin interrogent fortement sur la prise de conscience du gouvernement s'agissant de l'ampleur de la crise du logement.

Alors même que des solutions clefs en main ont été mises sur la table, pour répondre à une crise majeure, force est de constater que les conclusions entendues lors de la séance de clôture du CNR Logement n'ont rien d'une refondation.

Les solutions annoncées par le gouvernement sont certes des ajustements qui pour certaines d'entre elles sont utiles (prolongation du Prêt à Taux Zéro (PTZ), élargissement de la caution publique pour les locataires, développement des locations à loyer intermédiaire), mais aucune n'est à même de résoudre durablement et structurellement la crise du logement que connaît notre pays. Elles n'empêcheront pas plus son aggravation dans les mois à venir.

Il est regrettable qu'après de nombreux mois de réflexion, de concertation, le gouvernement ne reprenne aucune des solutions proposées par les groupes de travail du CNR et des associations d'élus locaux.

Cette absence de refondation de la politique du logement suscite l'incompréhension totale des élus locaux et une vive inquiétude tant elle témoigne d'une totale déconnexion du terrain de l'Exécutif.

Visiblement aveugle face aux difficultés rencontrées sur le terrain, il est sidérant d'entendre la Première ministre demander aux maires de prendre leurs responsabilités, ce qu'ils font pourtant chaque jour pour répondre aux besoins de leurs administrés alors même que depuis plusieurs années, l'État appauvrit les communes et complexifie à outrance l'acte de construire par une multiplication des normes.

Lors de son discours, la Première ministre a menacé de demander aux préfets de contrôler les maires s'agissant de leur production de logement voire de reprendre la main en cas d'absence de résultats. Cette annonce est d'autant plus déplacée que la situation actuelle du logement en France est en grande partie la conséquence d'une décision mortifère pour la production de logement : la suppression de la taxe d'habitation.

À ce jour, beaucoup de maires souhaitent aller plus loin dans la production de logements mais se retrouvent bloqués pour des raisons financières (baisse des dotations, transferts de compétence non compensés financièrement, suppression de la taxe d'habitation). En effet, et cela est une évidence pour les élus de terrain que sont les maires, on ne construit pas un logement sans service associé : il faut des écoles, des commerces, des transports. Or, tout cela a un coût. L'AMIF demande

## CONTACT PRESSE



Émilie Pouch



07 88 32 45 14



epouch@amif.asso.fr

donc au gouvernement de rétablir l'aide aux maires bâtisseurs afin de permettre l'augmentation forte de la production de logements.

L'Ile-de-France est la région la plus peuplée de France avec plus de 12 millions d'habitants, soit 19% de la population française métropolitaine. L'Ile-de-France est aussi **le territoire qui compte le plus de mal-logés** : 1,3 million, selon la dernière enquête de la Fondation Abbé Pierre. 977 000 personnes vivent dans des conditions très difficiles et 211 000 restent privées de domicile personnel (dont 148 000 hébergés par des tiers). **Sans un soutien réel à la construction et aux maires bâtisseurs, cette situation est appelée à s'aggraver en raison de l'attractivité de la région capitale qui accueille 50 000 habitants supplémentaires chaque année** et de l'interdiction à venir de logements trop énergivores, ce qui risque d'enlever un nombre important de logements du marché de l'immobilier.

Ne pas s'emparer de cette question en mettant en œuvre les mesures dont la France a besoin, c'est l'assurance d'une crise majeure dans les mois à venir, qui aura des conséquences lourdes sur plusieurs décennies sur les territoires, leurs habitants et le développement économique.

## CONTACT PRESSE



Émilie Pouch



07 88 32 45 14



epouch@amif.asso.fr